

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La commune d'Escource (40)

>> La flore et la petite faune

Pour finir, des botanistes et des spécialistes de la faune inventorient les plantes et les animaux terrestres (amphibiens, insectes, reptiles, etc.). Ils parcourent le secteur à pied durant la journée. L'opération est répétée durant le printemps et le début de l'été.

Une fois ces études terminées nous étudions l'implantation du parc la plus adaptée par rapport au territoire. Nous comparons plusieurs variantes puis choisissons l'implantation optimale. Elle respecte les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat

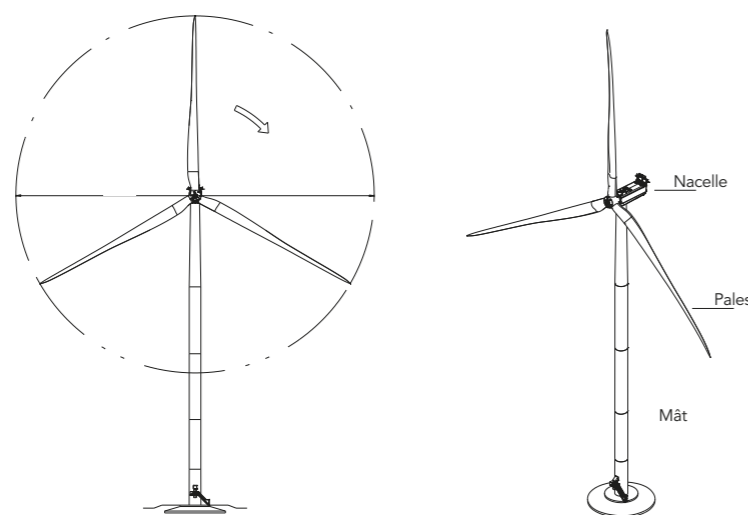


Schéma d'élévation d'une éolienne étudiée

Vous tenir informés de l'avancement du projet

VALOREM communique les informations principales à l'ensemble des habitants de la commune au moyen de lettres d'information telle que celle-ci. Nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès que le projet connaîtra des avancées significatives.

Par ailleurs, une **permanence aura lieu à la mairie d'Escource le mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 19h**. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous vous présenterons le projet en détail. Si vous souhaitez des éléments complémentaires, **vous pouvez contacter votre mairie au 05 58 04 20 06**.

Un site internet bientôt mis en ligne !

Vous y retrouverez les éléments essentiels du projet, son planning et de l'information sur l'énergie éolienne.

www.parc-eolien-de-escource.fr

 **Votre contact VALOREM**
Manon DUPRAT, Chargée de projets
213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES CEDEX
Tél. : 05 57 12 43 94
manon.duprat@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information n°1, Juillet 2015
Commune d'Escource (40)

Directeur de la publication :
VALOREM

Impression :
VALOREM

contact@valorem-energie.com

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La commune d'Escource (40)



SOMMAIRE

Un projet de longue date.....	p 1
La SEML de la Haute Lande.....	p 1
La société VALOREM.....	p 1
La zone d'étude.....	p 2
Les études en cours.....	p 2-4
Vous tenir informés.....	p 4

En relation étroite avec les élus, la société VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc éolien à Escource.

Cette lettre d'information vous présente l'avancement du projet. Une permanence aura lieu en mairie le mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 19h afin de vous le présenter en détail. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Un projet de longue date

Les premières rencontres sur le projet éolien datent de 2011. VALOREM avait alors rencontré les élus pour leur proposer de réaliser un projet éolien sur la commune. Avec leur accord, une zone a été identifiée comme propice et les études de faisabilité ont été lancées.

En parallèle, à l'initiative du Maire d'Escource la Communauté de Communes de la Haute Lande est devenue un site pilote « TEPOS ». Un « Territoire à Energie POSitive » vise à réduire ses besoins d'énergie au maximum et à les couvrir par les énergies renouvelables locales. L'objectif de l'initiative TEPOS repose sur un triple programme d'action : maîtrise de l'énergie, amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables tendant vers 100% de la consommation.

La Communauté de Communes de la Haute Lande a été lauréate en février 2015 de l'appel à projets pour TEPOS de la Croissance Verte. La mise en place de financements innovants est une clé essentielle de réussite et de pérennité de la démarche. Le projet éolien d'Escource s'inscrit dans ce cadre.

La SEML de la Haute Lande

La Société d'Economie Mixte Locale de la Haute Lande a été créée en Mars 2015 et est devenue l'outil de la collectivité qui permettra de mettre en place un investissement participatif et citoyen dans les projets d'énergies renouvelables du territoire (éolien, photovoltaïque, méthanisation, réseau de chaleur, ect). Une coopérative citoyenne sera également créée sous peu et permettra d'ouvrir le financement de ces projets à la population locale.

Ainsi la collectivité et la population deviennent actrices de leur transition énergétique. En étant actionnaire de la SEML qui investit dans les projets d'énergies renouvelables, elles bénéficient directement des retombées économiques des projets.

La société VALOREM

Le groupe Aquitain VALOREM disposant de capitaux français (Caisse des Dépôts et Consignation, Crédit Agricole, Natixis ...) accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques.. Nous intervenons du développement des projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance.

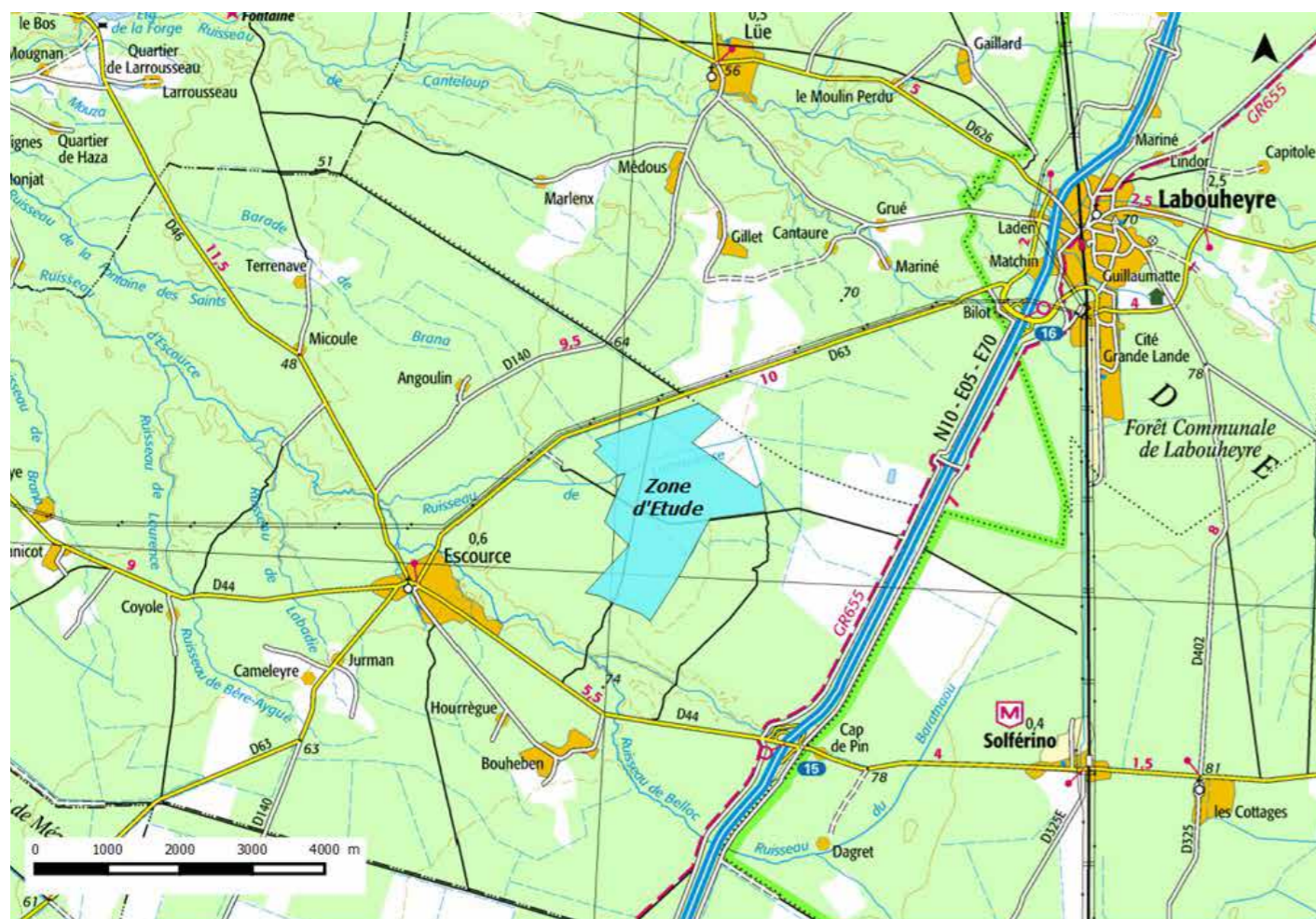
Premier développeur indépendant de projets éoliens en France, la société a contribué à l'obtention de plus de 620 MW de permis de construire et a investi dans 136 MW éoliens en activité. Au fil des années, VALOREM a élargi son activité à de nouvelles ressources durables (solaire, biomasse), et à l'international.



Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La commune d'Escource (40)

La zone d'étude

La zone d'étude ci-dessous a été définie avec les élus car elle comprend les éléments suivants : des terrains communaux, un gisement éolien suffisant, une zone distante des habitations et pas de contrainte administrative rédhibitoire.



Zone d'étude du projet

Les études en cours : associer respect de votre territoire et production optimale d'électricité

En analysant précisément les spécificités de votre territoire et ses évolutions, les études techniques et environnementales nous permettent de déterminer les caractéristiques du parc éolien. Afin d'assurer leur objectivité, elles sont réalisées par des bureaux d'études ou experts indépendants.

Le potentiel éolien

Le gisement éolien a été estimé via les données des stations Météo France et les données d'un mât de mesure sur un site à proximité du projet. Equipé d'anémomètres et de girouettes, ce mât a enregistré les vitesses et directions du vent à plusieurs altitudes.

A partir des données récoltées, nous déterminons la vitesse moyenne du vent à hauteur des pales de l'éolienne et donc estimons la production électrique du futur parc. Ces calculs nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes sur le site et permettent de sélectionner les technologies les plus adaptées au vent présent sur le site.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La commune d'Escource (40)

L'étude paysagère

Nous avons missionné un bureau d'études pour analyser le paysage autour du site. En se basant sur des aires d'étude élargies, le paysagiste a notamment :

- Analysé les éléments structurant le paysage
- Recensé le patrimoine culturel (églises, châteaux...)
- Inventorié les projets et parcs éoliens aux alentours
- Pris en compte le bâti
- Déterminé les points de vue emblématiques

Il propose ensuite des scénarios d'implantation intégrant au mieux les éoliennes à leur territoire.

L'étude acoustique

La loi française en matière sonore est extrêmement ferme et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit initial (avant l'implantation des turbines).

La réalisation d'une campagne de mesures acoustiques après la mise en service du parc éolien permet de confirmer le respect de cette réglementation.

Pour cela, il nous faut connaître avec précision le niveau de bruit ambiant existant actuellement. Des sonomètres ont donc été installés dans les habitations proches de la zone d'étude.

L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, des spécialistes ont recensé les différentes espèces, enregistré leur occupation du site et analysé les impacts potentiels du futur parc éolien. Cette étude ayant été réalisée en partie, vous avez déjà pu croiser des naturalistes aux abords des zones d'étude, en train d'effectuer des relevés de terrain et observer les espèces présentes selon les saisons. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 grands thèmes.

>> Les oiseaux

Durant une année, des ornithologues interviennent au lever du jour pour réaliser des observations durant une année. Selon la saison, la fréquence des visites varie d'une tous les mois à une tous les 15 jours.



>> Les chauves-souris

Des chiroptérologues viennent travailler depuis le coucher du soleil et durant les quatre premières heures de la nuit. Equipés d'instruments de mesure spécifiques, ils écoutent les ultrasons des chauves-souris afin de les identifier. Ils se déplacent généralement en voiture et sont susceptibles de parcourir certains secteurs à pied, équipés de lampes torches. Des visites nocturnes ont été réalisées entre mars et octobre. De plus, nos chiroptérologues ont rendu visites aux riverains durant la journée afin de chercher les chauves-souris au repos dans les bâtiments les plus proches.

